

« Nul ne peut refuser un objectif tendant à l'excellence » !¹

Le projet IDEX Lyon Saint-Etienne a été présélectionné avec les remarques suivantes :

« Quelques chercheurs exceptionnels ; de très bonnes équipes de recherche. »

Finalement, nous ne sommes pas si mauvais que cela alors ?! Avons-nous vraiment besoin de LABEX, IDEX... pour continuer à l'être ?

« Leur potentiel global est plus fort que leurs ambitions. » **Pas besoin d'IDEX !**

« Les nouveaux programmes d'enseignement sont une priorité. » **De quels enseignements s'agit-il ? Quels sont leurs contenus ? Aurons-nous la maîtrise de ces nouvelles formations ?**

« Une politique RH cohérente contenant des « packages » attractifs, des salaires flexibles, des cumuls de fonctions. » **Faire venir les « meilleurs » en leur donnant plus qu'aux autres !**

« Plus d'ambition et de volonté pour mettre en place une gouvernance forte augmenteraient les chances de réussite. » **C'est la fin de la gouvernance collégiale des universités !**

« Il est nécessaire de mieux cibler les points essentiels de la proposition, car sinon les ressources seront trop diluées. » « Un site présentant un spectre aussi large nécessite un recentrage afin d'atteindre les objectifs d'IDEX en termes d'excellence et de transformation institutionnelle. » **Les moyens humains et financiers, qu'ils proviennent de l'IDEX ou non, se concentreront sur le périmètre dit d'excellence et constitué par les équipes A+ intégrées aux LABEX.**

« L'IDEX Lyon Saint-Etienne se situe dans la moitié supérieure des 17 propositions, mais pas dans le quart supérieur. » **Nous serions excellents en formation et en recherche selon le jury mais éliminés de fait si nous ne nous plions pas aux exigences gouvernementales : gouvernance resserrée et périmètre restreint.**

Le projet gouvernemental des « Investissements d'avenir » attaque l'enseignement supérieur et la recherche dans ses valeurs et ses missions fondamentales : concentration des moyens sur un périmètre scientifique et géographique arbitraire, déstructuration de la recherche par paupérisation de champs entiers, et mise au pas du reste par une logique de projet à courts termes, abandon des idées d'universalité et de communauté des pairs pour une gestion autocratique, mise en place d'une mécanique financière et immobilière perverse permettant le détournement de fonds publics vers des intérêts privés.

**Le projet IDEX final du PRES doit être soumis le 19 mai prochain !
Tous ensemble, c'est maintenant qu'il faut agir pour dire STOP !**

**AG des personnels et étudiants le jeudi 12 mai à 12h30 amphi THEMIS X
Rassemblement à l'occasion du CA du PRES le 16 mai à 9h XXXXXXXX**

Venez en nombre !

Nous demandons à la présidence et au CA du PRES de se retirer de l'appel d'offres IDEX et de ne plus engager l'avenir des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sans information et consultation préalables de l'ensemble des personnels et étudiants.

¹ (p. 24 du projet IDEX soumis début janvier par le PRES Université de Lyon : <https://extranet.universite-lyon.fr/prj/GrandEmprunt/Idex/IDEXLSE-fiche-b.pdf>)

Qu'est-ce que l'IDEX ?

Le gouvernement entend faire émerger « cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial ». Cette action est dotée d'une enveloppe globale de 7,7 milliards d'Euros. Le projet Lyon - Saint-Étienne « Université de Lyon, Imagine : Lyon / Saint-Étienne, métropole d'innovation et de création (Idex Lyon Saint-Étienne) », projet porté par le PRES Université de LYON est disponible sur le site de l'Université de Lyon.

7,7 milliards d'Euros ?!

Un milliard par pôle, en réalité du capital placé, au final des intérêts fixés annuellement par le gouvernement soit environ 45 millions chaque année pour l'ensemble du site Lyon Saint-Etienne relativement au budget annuel de l'ensemble des établissements du site (plus de un milliard d'euros) sachant que cette somme de 45 millions sera prise sur le budget de l'état et sans doute en grande partie sur celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Si l'IDEX est retenu, les LABEX seront intégrés dedans et n'auront pas la maîtrise de leur budget.

Qui élabore le projet Lyon Saint-Etienne ?

Tous les projets soumis dans le cadre des investissements d'avenir sont pilotés par le PRES Université de Lyon. Le PRES est un établissement de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur Lyon et Saint-Etienne. Il prend ses décisions à l'aide d'un bureau composé des directeurs ou présidents des établissements les plus importants et d'un CA contenant 30 membres dont seulement 3 élus pour les personnels enseignants-chercheurs, pas d'élu pour les étudiants non doctorants, pas d'élu pour les personnels BIATOSS des établissements, le tout pour représenter plus de 120 000 étudiants, plus de 20 000 personnels, 5 000 doctorants, 230 laboratoires publics...

Le projet soumis début janvier 2011 a été élaboré avec l'aide d'un cabinet de consultants rémunéré 350 000 euros !

Où en est-on aujourd'hui?

Dix-sept projets (Lyon - Saint-Étienne, Grenoble, Lorraine, Strasbourg, Bourgogne - Franche-Comté, Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Bretagne – Pays-de-la-Loire, Lille, 5 en Île-de-France) ont été soumis début janvier 2011. Sept projets ont été présélectionnés dont celui de Lyon Saint-Etienne. Les retours avec remarques des évaluateurs ont eu lieu début avril. Le projet lyonnais se retrouve classé entre la 5^{ème} et la 7^{ème} place. La version finale du projet doit être soumise par le PRES le 19 mai avec très peu de chances d'être finalement retenu lors de cette première vague, même en suivant les recommandations des évaluateurs, car une deuxième vague de sélection aura lieu en octobre et novembre 2011. Les projets qui n'auront pas été sélectionnés lors de la première vague pourront être déposés lors de la seconde vague.

La restructuration du paysage universitaire est constitutive du projet IDEX ²

Cette restructuration n'est pas une vague hypothèse comme certains voudraient nous le faire croire : « Le projet (...) a pour objectif de fournir à termes un nouveau cadre de fonctionnement aux établissements. (p. 15) » « Nous entendons franchir une étape décisive en matière de structuration du site Lyon Saint-Etienne (p. 51) » par la mise en place du « Système Universitaire Fédéral ». « Il faut bien comprendre que les projets d'investissements d'avenir et en particulier l'IDEX **n'ont pas pour but de renforcer le PRES mais de le faire disparaître** au profit d'une nouvelle entité plus efficace et plus globale. (p. 53) ». Objectif affiché : développer « une garantie de qualité (culture qualité), d'efficience (économie d'échelle) et d'ouverture sur le territoire (p. 15) ».

² (Projet IDEX Lyon Saint-Etienne soumis début janvier par le PRES Université de Lyon :

<https://extranet.universite-lyon.fr/prj/GrandEmprunt/Idex/IDEXLSE-fiche-b.pdf>)

Tournez la page SVP